POLITIQUE
CULTURELLE

Localité de Radisson

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Adoptée par le conseil local de Radisson
Le 6 décembre 2023

En partenariat avec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

Table des matières

1 Mot du Président de la Localité

2 Mot de la conseillère Responsable de la culture

3 Mission de la Localité en matière culturelle

4 Les grands principes directeurs

5 Portrait culturel de la Localité de Radisson

6 Mise en Contexte et Introduction

7 Enjeux et défis

8 Objectifs et vision d'avenir

9 Mission de la Localité en matière culturelle

10 Les grands principes directeurs

11 Les axes d'intervention : Orientations | Objectifs

12 Conclusion - Mise en œuvre et suivi du politique culturel

13 Remerciements

Mot du Président

En tant que président du conseil local de Radisson, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que je dévoile la nouvelle Politique culturelle de Radisson qui a été adoptée par le conseil local le 6 décembre 2023. Dix années se sont déjà écoulées depuis l'adoption de sa première politique culturelle. Consciente des changements survenus au fil des années dans l'environnement culturel, tant dans les besoins des Radissoniens que dans l'offre culturelle, nous avons jugé que le moment était venu d'actualiser les enjeux du développement culturel de notre Localité et mettre à jour sa stratégie d'intervention afin de se tourner vers l'avenir.

Au terme d'une réflexion collective, cette politique nous donne une vision à long terme en termes de développement durable de notre localité. Elle démontre la vitalité de nos créateurs et de tous nos acteurs culturels. Notre politique nous ressemble et nous rassemble et elle exprime notre conviction que la culture est intimement liée au développement culturel, artistique et patrimonial de la région et qu'elle peut également être source de santé économique, sociale, récréative et touristique locale et régionale.

En résumé, la culture est une passion qui nous anime. Elle est un élément essentiel à la qualité de vie de nos citoyens et reste un levier de développement économique, social et touristique qui contribue au rayonnement de la Localité. Notre politique culturelle reconnaît la place stratégique de la culture dans notre localité et établit les bases de notre vision de la culture et des arts à Radisson et dans la région nordique.

J'en profite pour inviter nos citoyens et les acteurs du milieu dans son ensemble à mobiliser, partager et transférer leurs compétences et connaissances pour assurer l'enrichissement et le développement de notre culture et de notre art, avec un objectif commun qui définit notre identité radissonienne.

Sébastien Lebrun
Président du conseil local
Localité de Radisson

Mot de la conseillère

Responsable de la culture

Je suis heureux de vous présenter la nouvelle Politique culturelle 2023 de la Localité de Radisson. Cette dernière concrétise la place de la culture et des arts dans notre communauté et notre territoire, elle représente un intérêt collectif qui rejoint l'ensemble de nos populations présentes et futures.

Il ne fait aucun doute que la culture est un élément essentiel à la qualité de vie de la population, elle favorise le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté chez les citoyens. C'est pourquoi elle doit occuper une place importante dans notre vision stratégique de développement de notre Localité.

C'est pour stimuler cette vie culturelle et assurer son développement durable que nous adoptons cette politique culturelle, convaincus qu'elle permettra d'intégrer concrètement et officiellement la culture dans les décisions et actions du Conseil Local.

En effet, nous adoptons ladite politique en vue de promouvoir, de développer et d'améliorer le milieu ainsi que les infrastructures culturelles et de valoriser également le développement de la citoyenneté culturelle. À cet égard, la pierre angulaire de cette politique est la promotion des artistes, des artisans, des créateurs, des acteurs du milieu ainsi que des travailleurs culturels, etc.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette politique culturelle et j'invite tous les Radissoniens et organismes locaux à s'en emparer et à lui donner vie.

Suzanne Pelletier
Conseillère
Localité de Radisson
Comité culturel (C.C)

Préambule

La culture signifie beaucoup de choses pour les citoyennes et citoyens de Radisson, qui la considèrent comme faisant partie intégrante de leur vie quotidienne, de leurs communautés et de leurs valeurs. Cela représente pour les Jamésiens une dimension essentielle du développement économique, social et territorial. En effet, la culture englobe les arts, la musique, la nature, la langue, la littérature, la poésie, les traditions, la cuisine, la peinture, les festivals, la bibliothèque et les archives ainsi que les croyances et coutumes que nous partageons. La localité de Radisson reconnaît toujours la culture comme un puissant levier économique, une source d'innovation sociale et technologique et un moteur de créativité.

Consciente des changements survenus ces dernières années dans le milieu culturel, tant dans l'offre que dans les besoins des citoyens, la Localité de Radisson a pris conscience de l'impact de la culture sur le cadre de vie local et régional et elle considère pertinent d'élaborer sa politique culturelle. Cette politique culturelle permet ainsi à la Localité de s'inscrire définitivement dans le mouvement des villes durables, qui cherche, en application des principes du développement durable, à prendre en compte dans ses aménagements et son fonctionnement les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

L'élaboration d'une politique culturelle reste encore un défi majeur pour Radisson, ce qui démontre la place que la culture occupera à Radisson dans les années à venir afin de faire de la Localité un cadre de vie durable ; un lieu où le bien-être des personnes passe par une relation régénératrice avec la vitalité de la nature et les expressions de la culture, dans l'espoir de pouvoir atteindre un bassin plus large de citoyens qui, naturellement, consomment les produits et services de la Localité.

Peinture de Frédéric Remington (1905) qui fut publiée dans le Collier's Magazine en 1906. Debout, Radisson est le chef de l'expédition aux Grands Lacs de 1659-1660 ; Médard Chouart des Groseilliers est assis à son côté.

CONCEPTS

FONDAMENTAUX

DE LA POLITIQUE

La Localité de Radisson reconnaît que la culture fait partie intégrante de la vie communautaire et qu'elle est essentielle au développement et à l'épanouissement harmonieux des individus et de la société. La culture s'agit d'un héritage commun qui accroît la capacité de chacun à créer son propre avenir et celui de sa communauté. Chaque personne est porteuse de culture et participe au développement des richesses culturelles. La culture permet également de construire une identité forte et un sentiment d'appartenance qui permet d'attirer les citoyens, les artistes, et les touristes. La Localité de Radisson s'engage donc à faire en sorte que la culture demeure au cœur de l'âme et de l'identité de Radisson et qu'elle contribue à assurer un milieu de vie de qualité aux citoyens, en mettant notamment l'accent sur :

- Un milieu de vie stimulant alimenté par des artistes, des créateurs, des artisans, des entreprises, des organismes culturels, etc. ;
- Une créativité rayonnante créatrice de richesse et de fierté culturelle ;
- Des conditions appropriées permettant un environnement favorable à la création ;

En bref, la politique culturelle prévoit le soutien et la promotion de l'engagement de la Localité en tant que « porteur culturel » en ce qui concerne le développement de la culture sur son territoire. La Politique s'appuie sur les fondements suivants :

- La citoyenneté culturelle permet aux individus de s'approprier les moyens de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles. La citoyenneté culturelle contribue à la construction du lien social et favorise la rencontre et le dialogue avec autrui.
- Une approche transversale, qui met l'accent sur la culture comme levier de cohésion sociale et de développement économique. Il se décline en trois projets : l'entrepreneuriat créatif et culturel afin de pérenniser la création, le numérique au service des citoyens et le vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels.
- Le principe High-Tech/High-Touch vise à assurer un équilibre entre innovation technologique et rencontres culturelles citoyennes, entre les émotions et les perceptions et entre l'authenticité et l'interaction humaine

- L’équité, la diversité et l’inclusion, pour garantir que tous les artistes professionnels du Nord-du-Québec, notamment les Radissonniens et ceux issus de la diversité et des peuples autochtones, puissent contribuer pleinement au développement de la Localité de Radisson.
- Le développement durable, qui repose sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, culturelle et économique des activités de développement.
- La gouvernance culturelle qui doit être encadrée par la politique culturelle pour permettre la participation de tous les acteurs, à sa mise en œuvre et à la définition de ses objectifs et de ses échelles.

Arrivée de Radisson dans un campement amérindien en 1660

PORTRAIT

CULTUREL

DE LA LOCALITÉ DE RADISSON

La Localité de Radisson, au nord du 53e parallèle, est située tout au bout de la route Billy-Diamant, aux limites des deux grands territoires qui composent la région administrative du Nord-du-Québec : la Baie James et le Nunavik. Cette localité du Moyen-Nord du Québec située à 1 413 kilomètres de Montréal représente une mosaïque de nature et de culture qui conserve tout le dynamisme de sa jeunesse. Elle est solidement ancrée dans un territoire où les lacs et les arbres forestiers omniprésents font certainement partie de l'identité collective.

Le nom de la Localité a été choisi pour honorer la mémoire de Pierre-Esprit Radisson, un coureur des bois, explorateur, trappeur et fondateur de la Compagnie de la Baie d'Hudson au 17e siècle. L'histoire de Radisson est intimement liée aux travaux menés sur le territoire de la Baie-James par Hydro-Québec et sa filiale, la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ), responsable de la construction des ouvrages hydroélectriques. À la fin de ceux-ci, les amoureux du Nord y ont pris racine affirmant ainsi leur volonté d'accorder à la Localité un statut permanent. C'est ainsi que la Localité a vu le jour en 1974 pour accueillir les travailleurs venus réaliser ce qu'on a appelé le « projet du siècle », soit l'aménagement de centrales hydroélectriques le long de la Grande Rivière.

Radisson dispose de tous les services et accueille chaleureusement les visiteurs, les pêcheurs et chasseurs ainsi que les amants de la nature et des grands espaces. D'année en année, la Localité de Radisson s'est dotée d'infrastructures et d'équipements de qualité pouvant desservir une communauté de quelques milliers de personnes. C'est au cœur de la localité, dans le Complexe Pierre-Radisson, que sont regroupées les installations sportives et culturelles. On y retrouve une piscine semi-olympique, un gymnase double (possibilité de badminton, tennis, volley-ball) et une salle

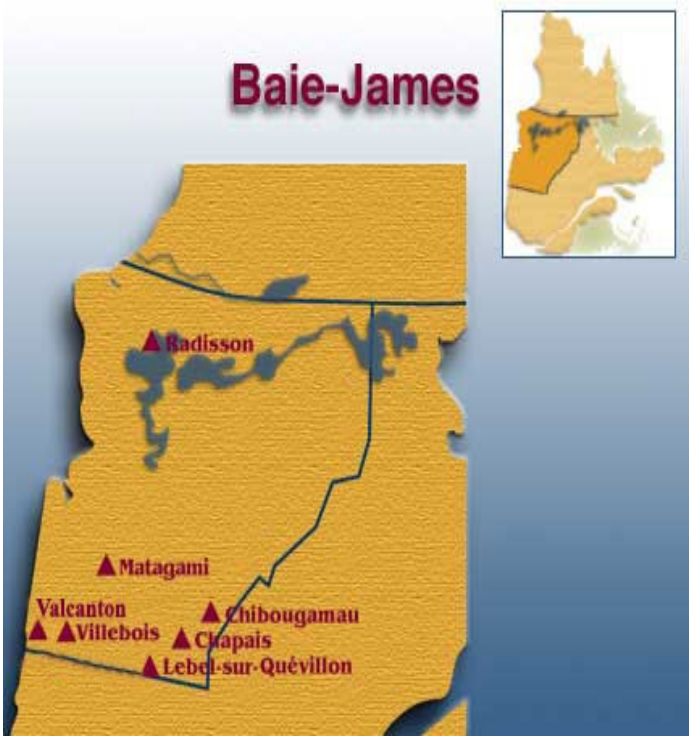

de conditionnement physique. À l'extérieur, les Radissonniens peuvent profiter d'un parc récréatif qui offre des terrains de jeux et de balle-molle. Aussi, des infrastructures permettent aux résidants et aux visiteurs de pratiquer le patin à glace, la raquette, la motoneige, le ski de fond, le vélo, la randonnée, etc.

La Localité Radisson constitue le premier socle de développement et d'expression de l'identité culturelle sur son territoire. Aujourd'hui, la culture reflète son identité distinctive, stimule la créativité dans différents domaines et contribue au progrès socio-économique de sa communauté. Les Radissoniens, quant à eux, semblent avoir une pratique culturelle diversifiée et ils disent souhaiter participer aux activités nature et communautaires offertes par la Localité.

ENJEUX ET **DÉFIS**

Dans le contexte de la société actuelle dont les besoins des habitants ne cessent de croître en termes d'information et de connaissances, le rôle de La Localité de Radisson en termes de diffusion des connaissances est de plus en plus crucial. Concernant la culture, l'enjeu aujourd'hui est de faire en sorte de toucher l'ensemble de la population de Radisson, mais aussi le grand territoire de la zone nordique, dans toute sa diversité. C'est un défi sur lequel la Localité souhaite de plus en plus travailler afin de renforcer le lien culturel et la cohésion sociale entre les communautés de la région nordique notamment les crie et les Jamésiennes.

La politique culturelle aura donc à répondre à plusieurs défis qui peut varier selon différents scénarios d'avenir. Il est indéniable que sa mise en œuvre contribue à sa manière à distinguer la Localité des autres villages, à les signaler par leur dynamisme culturel aux agents économiques et sociaux et à contribuer ainsi au développement.

Les enjeux qui ressortent du diagnostic de la situation placent la collectivité et le citoyen au cœur du développement culturel. Ils résument les préoccupations avec lesquelles la Politique culturelle doit composer :

1. La vitalité et le dynamisme du milieu culturel ;
2. L'empreinte culturelle de la Localité de Radisson et la mise en valeur de son caractère distinctif ;
3. La participation des citoyens au développement culturel ;
4. La contribution de la culture au développement local ;
5. Les déclinaisons sectorielles dans le domaine de la création, des patrimoines, des commerces culturels … ;
6. La création des environnements favorables à l'accessibilité à la culture et aux pratiques culturelles et artistiques ;
7. Les articulations entre offre et demande

Ces enjeux doivent s'inscrire dans le cadre de référence d'un nouveau projet d'entente de développement culturel entre la Localité de Radisson et le ministère de la Culture et des Communications (MCC)

OBJECTIFS

ET

VISION D'AVENIR

Au-delà du divertissement, la culture forge l'âme de la communauté et la façonne à sa manière. C'est une condition essentielle au développement d'une ville durable, inclusive, proactive et innovante. Dans ce contexte, la politique culturelle constitue l'axe de la stratégie d'action de la Localité en matière de développement de la culture et des communications, elle représente une action publique et politique de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité. Pour la Localité de Radisson, l'objectif de cette politique se traduit par une réponse plus adéquate aux besoins de la population en matière de culture, en intégrant cette dernière à l'ensemble de ses préoccupations.

À travers sa vision, la Localité de Radisson exprime une image claire et globale de ce qu'elle désire devenir à long terme sur le plan culturel, à savoir :

- Mieux définir l'identité culturelle de la Localité ;
- Promouvoir le développement de la citoyenneté culturelle ;
- Reconnaître le rôle indispensable que joue la culture pour le territoire en tant que projet collectif et identitaire et contribuant au développement socioéconomique ;
- Reconnaître le rôle essentiel que joue la culture pour le territoire de Radisson en tant que projet contribuant au développement socio-économique ;
- Répondre adéquatement aux besoins de la population en termes de culture en alignant tous les efforts et ressources existant dans la même direction ;
- Définir une vision à long terme ;
- Planifier mieux les services offerts par la Localité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture et des communications ;
- Promouvoir des éléments patrimoniaux forts et des éléments identitaires ;
- Maximiser la diffusion et promouvoir l'action culturelle sur tout le territoire de la Localité ;
- Intégrer la culture dans toutes les préoccupations de la Localité.

MISSION

DE LA LOCALITÉ EN

MATIÈRE CULTURELLE

La Localité de Radisson s'est donné la mission de stimuler et d'appuyer les initiatives culturelles issues de sa communauté. En effet, elle enracine la culture au cœur de ses milieux de vie et reconnaît que les artistes, artisans, travailleurs et institutions culturelles sont au cœur de son identité culturelle. La Localité souhaite toujours contribuer régulièrement au développement culturel en assumant des responsabilités liées à sa mission. Elle désire également assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités et événements culturels dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie.

En s'appuyant sur sa nouvelle politique culturelle, la Localité de Radisson souhaite orienter davantage ses actions vers la consolidation des connaissances acquises et le rayonnement de la culture et vers l'attractivité du territoire. Le développement culturel constitue l'axe principal de son plan d'action, il s'intègre à toutes les formes de développement nécessaires au bien-être de la communauté, au même titre que l'économique, secteurs sociaux et environnementaux. En ce sens, la Localité entend :

- Mobiliser les intervenants et favoriser la concertation ;
- Stimuler et faciliter les échanges intersectoriels ;
- Devenir un incubateur de projets culturels structurants et diversifiés ;
- Devenir un vecteur de professionnalisation ;
- Offrir à ses citoyens une large gamme de services publics de proximité, et de gérer et mettre en valeur dans l'intérêt commun le cadre de vie qu'ils ont choisi ;
- Contribuer à la pérennité des infrastructures culturelles et des savoir-faire ;
- Contribuer à l'innovation et à la mobilisation en facilitant la mise en place d'initiatives culturelles innovantes et mobilisatrices ;
- Promouvoir le travail des artistes et de leur offrir un terreau fertile à l'expression de leur art ;
- Communiquer les activités culturelles aux citoyens, en misant sur une identité culturelle forte ;
- Valoriser la diversité culturelle de son territoire comme facteur distinctif de la région ;
- Représenter les intérêts des citoyens de son territoire auprès des différentes structures et organismes ;

- Planifier l'aménagement des espaces collectifs ;
- Préserver et mettre en valeur la richesse de son patrimoine et de sa culture ainsi que les caractéristiques propres de son territoire.

Aménagement Robert-Bourassa (La Grande-2), de l'évacuateur de crues et du réservoir (Hydro-Québec – Radisson)

LES GRANDS

PRINCIPES

DIRECTEURS

La culture est une dimension fondamentale de l'approche durable du développement qui concerne toutes les parties prenantes de la gouvernance locale et se fonde sur la coopération intersectorielle. La Localité Radisson, quant à elle, promeut la créativité et l'innovation comme conditions de l'adaptabilité et de la durabilité de sa communauté. En ce sens, le partenariat avec les organismes culturels, le milieu des affaires et les citoyens, ainsi que l'expérimentation et la pratique culturelles et artistiques permettent à la communauté radissonienne de demeurer constamment dynamique.

Les grands principes directeurs établissent les intentions du conseil local de Radisson et l'orientent dans ses programmes et prises de décisions en matière de culture, d'art et de patrimoine et encadrent également les décisions et les interventions de l'administration de la Localité. En regard de sa politique culturelle, la Localité de Radisson a retenu des principes directeurs puissants qui expriment un ensemble de convictions permettant de guider son action, à savoir :

L'identité culturelle

La culture contribue à la définition d'une identité communautaire et constitue un paramètre déterminant de la qualité de vie. L'identité culturelle, c'est enfin lui donner les ressources nécessaires à son développement, et ainsi montrer une attention constante aux enjeux et défis qu'elle soulève comme axe majeur de développement collectif pour les Radissoniens.

Le fer de lance de toutes les actions issues de la politique culturelle de la Localité de Radisson converge vers le principe de reconnaissance de sa culture qui représente son identité. Ce principe passe également par la reconnaissance des créateurs, artisans, artistes, organismes culturels, ainsi que du caractère unique de leur contribution à la communauté radissonienne.

Il est donc important de forger une vision commune du développement culturel afin de mobiliser toutes les forces créatrices pour créer une identité culturelle distincte permettant le développement économique et social et encourageant la créativité et l'intuitivité.

Affirmation des facteurs identitaires de Radisson

Plusieurs facteurs sont à la source de l'identité de la Localité de Radisson qui cristallisent le sentiment d'appartenance dans le cœur des Radissoniens, par exemple :

- L'intégration du milieu naturel dans les événements culturels ;
- Les attraits touristiques distinctifs et des événements culturels et artistiques fédérateurs ;
- La présence des organismes artistiques et culturels d'amateurs à Radisson ;
- Les services culturels à caractère socioculturel qui font place aux talents amateurs locaux et régionaux.
- Le positionnement géographique de Radisson qui en fait la porte d'entrée vers les communautés autochtones du Nord-du-Québec ;
- La présence croissante de communautés culturelles qui s'enracinent sur le territoire des communautés cries et jamésiennes du Nord ;

L'accessibilité et la participation à la culture

Pour la Localité Radisson, la culture et les arts sont des éléments fondamentaux d'une citoyenneté épanouie, qui doivent être démocratisés pour que tous ceux qui s'y intéressent puissent s'investir dans une pratique professionnelle artistique et un loisir culturel. La Localité considère également l'inclusion culturelle comme un devoir collectif qui nécessite la possibilité pour chacun d'accéder et de participer activement à la culture.

L’accessibilité à la culture est un marqueur important dans l’identité du la Localité de Radisson où l’offre culturelle diversifiée rejoint l’ensemble des communautés de la région nordique crie et jamésienne. Elle représente une condition primordiale pour l'expression de la vitalité culturelle au sein de ces deux communautés.

La notion d’accessibilité à la culture suppose que chacun puisse accéder au contenu de manière égale. Cela nécessite donc de mettre en place des conditions favorables à l’appropriation de la culture, tant de la part des professionnels que de la part des citoyens et des nouveaux initiés.

La localité, à travers sa politique culturelle, doit adopter des politiques, programmes, projets, infrastructures et autres stratégies pour soutenir le développement culturel, afin de répondre aux besoins de sa communauté et des créateurs Radissoniens et leur permettre d'en récolter les bénéfices.

Le partenariat

L'actualisation des orientations de la Localité de Radisson en matière de culture et d'art dans les différents domaines d'activité ne peut se faire qu'en partenariat avec des milieux artistiques et culturels. À cet égard, la Localité souhaite impliquer les organismes culturels professionnels en partenariat avec l'expertise du milieu. Pour ce faire, la Localité doit intervenir auprès des différents acteurs professionnels, amateurs, particuliers, organismes ou travailleurs afin qu'ils soient acteurs de leur environnement culturel et social. Elle doit également prôner une approche stratégique, cohérente et transparente dans ses relations avec ses partenaires, elle peut à titre d’exemple :

- Adopter une politique de partenariat avec les organismes de prestation de services culturels ;
- Établir et mettre en œuvre une politique de soutien aux projets et aux organismes culturelle répondant aux objectifs émergeant de la vision du conseil local de la Localité de Radisson ;
- Reconnaître la participation des bénévoles qui travaillent dans le domaine de la culture.

Le soutien à la pratique culturelle et professionnelle

La Localité de Radisson reconnaît que les artistes et les organismes culturels jouent un rôle primordial dans l'activité culturelle Radissonienne. La Localité doit alors soutenir la pratique professionnelle dans une volonté de préserver les savoirs acquis et de développer de nouvelles initiatives culturelles.

Pour accroître son rayonnement et renforcer son identité, la Localité de Radisson doit encourager, soutenir et promouvoir des projets prometteurs ou des événements d'envergure constitués d'activités artistiques et culturelles. À cet égard, elle doit :

- Soutenir les initiatives culturelles de la communauté Radissonienne ;
- Stimuler la création artistique et culturelle sur son territoire en exerçant ses compétences locales ;
- Collaborer avec des promoteurs locaux pour réaliser des projets concrets, diversifiés et adaptés aux besoins de la région ;
- Contribuer au développement culturel, à l'épanouissement et à la diffusion des artistes de toutes générations et favoriser leur maintien dans la Localité ;
- Encourager les organisations locales de développement et de rayonnement culturel sur le territoire local et régional ;
- Inciter les acteurs locaux à adopter des pratiques en faveur du développement durable ;
- Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et sociaux.
- Veiller à perpétuer le rayonnement des artistes et des organismes culturels locaux.

La concertation et le renouvellement de la politique culturelle

Pour en tirer de réels bénéfices et en assurer la pérennité, une politique culturelle se doit d'être un instrument dynamique et souple comportant des mécanismes de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de révision et de mises à jour périodiques. Cet alliage doit en outre intégrer des mécanismes de liaison, d'information, de consultation ou de concertation avec les milieux concernés.

Le développement durable

La Localité de Radisson reconnaît que la culture constitue un des piliers du développement durable dans toute la région, au même titre que les dimensions économique, sociale, et environnementale. Afin que ce développement culturel soit durable, il doit pouvoir « répondre aux besoins du présent sans nuire à la capacité des générations futures à répondre à leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, culturelle et économique des activités de développement ».

La localité de Radisson accorde quant à elle une grande importance à l'engagement des créateurs au sein de la communauté pour assurer un développement durable. En effet, la Localité elle-même s'engage à entretenir un dialogue avec les artistes de son territoire ainsi qu'avec les citoyens et acteurs locaux qui souhaitent contribuer à la vitalité de la communauté radissonienne.

M. Pierre-Esprit Radisson et Grosilliers en négociations avec des Amérindiens à un poste de traite de la fourrure (Wikipédia).

LES AXES

D'INTERVENTION

ORIENTATIONS | OBJECTIFS

Trois grandes orientations déterminent l'engagement de la Localité de Radisson dans le domaine de la culture :

AXE 1 : Citoyenneté culturelle

1.1 Accès à la culture

1.2 Participation citoyenne active et engagée

AXE 2 : Dynamisme des relations entre culture, patrimoine et territoire

2.1 Connaissance, protection, valorisation et transmission du patrimoine culturel

2.2 Amélioration du cadre de vie par l'aménagement culturel du territoire

2.3 Actions visant la qualité et l'innovation en design et en architecture.

AXE 3 : Apport croisé des secteurs culturels, économiques et sociaux et leurs retombées dans la collectivité

3.1 Création et diffusion des œuvres et des contenus culturels

3.2 Maillages en culture et avec d'autres secteurs d'activité

3.3 Reconnaissance et le rayonnement des créateurs, des œuvres et des organismes culturels

BIENVENUE - WELCOME - WATCHYA
RADISSON
BAIE JAMES, QUÉBEC
CANADA
Québec 1265 km
Johannesbourg
Anchorage 8620 km
Rio deJaneiro 9000 km
Tokyo 9600 km
Paris 5200 km
Beijing 9400 km
Montréal
Rome 6250 km
Pierre Radisson
RADISSON
Desjardins

AXE 1 : Citoyenneté culturelle

1.1 Accès à la culture

Afin de rendre la culture accessible, la Localité s'engage à :

Encourager la participation des citoyens de tous âges et de toutes conditions sociales

- Soutenir et réaliser des projets artistiques en collaboration avec les intervenants des politiques sociales ;
- Proposer des activités à faible coût ;
- Soutenir et entreprendre la réalisation d'activités intergénérationnelles ;
- Collaborer au développement et à la promotion du « Sentier des découvertes » au Parc linéaire « Secteur Boisé » de Radisson ;

Favoriser l'émergence d'activités culturelles et un éveil à la culture chez les jeunes

- Soutenir et réaliser des projets en collaboration avec le milieu scolaire ;
- Poursuivre et développer le programme « Lire et faire lire » des Bibliothèques ;
- Aménager et dynamiser la bibliothèque municipale (coins lecteurs multigénération, Croque-livre et boite de retour de livre, expositions à la bibliothèque avec médiations, etc.

Favoriser le contact des citoyens avec les artistes et la création artistique

- Soutenir et réaliser des projets de médiation artistique ;
- Soutenir et réaliser des projets artistiques dans des lieux non spécifiquement culturels ;
- Favoriser et soutenir l'offre d'ateliers et d'activités culturelles pour les personnes aînées et les personnes en situation de handicap ;
- Soutenir la réalisation de fêtes culturelles ;
- Favoriser le développement d'activités artistiques pour les adolescents et les jeunes adultes.

Développer des modes d'information adaptés aux différents groupes de citoyens

- Améliorer la promotion des activités offertes et cibler les véhicules d'information adéquats.

Animation du centre communautaire comme lieu créatif et culturel

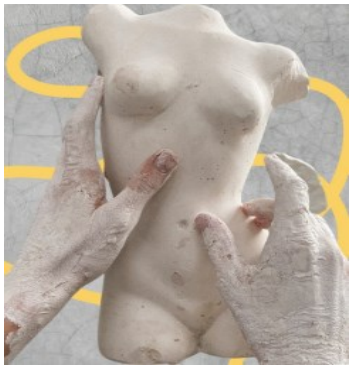

- Le centre communautaire de Radisson se veut être un lieu dynamique où sont présentés plusieurs activités de médiation culturelle. Par ses activités culturelles, ses expositions artistiques, ses conférences, ses événements (Journées de la Culture), ses laboratoires créatifs et ses ateliers, le centre communautaire devient un lieu de rencontre et d'échange entre le public et les créateurs de Radisson et de la communauté autochtones à proximité tel que Chisasibi. Il vise à soutenir la vitalité culturelle des artistes locaux et régionaux.

Ateliers de médiation culturelle

- Présentation d'ateliers de médiation culturelle à travers la région dans le but d'encourager les citoyens à découvrir les différentes formes d'expressions culturelles et de créer un pont entre les intervenants culturels, les artistes et les citoyens.

AXE 1 : Citoyenneté culturelle

1.2 – Participation citoyenne active et engagée

La participation à la vie culturelle, tant pour le milieu artistique que pour la population Radissonien, est un objectif à atteindre.

Promouvoir et soutenir les collaborations entre les organismes et les établissements pour les projets s'adressant aux citoyens de la Localité	• Poursuivre les collaborations avec le milieu de l'éducation pour la participation artistique des jeunes ; • Encourager la participation des organismes aux journées thématiques et à la programmation de la Localité de Radisson.
Favoriser les échanges entre les citoyens et les acteurs culturels dans la création et la pratique culturelle	• Développer un programme de médiation culturelle favorisant la participation active des citoyens : cadre de référence, réalisation, soutien ; • Promouvoir la salle commentaire de Radisson comme outil d'intégration sociale et de développement culturel.
Valoriser les pratiques amateurs et l'engagement des citoyens comme acteurs en culture	• Développer et encourager les activités culturelles participatives et la diffusion des créations citoyennes ; • Développer des activités et des espaces de participation libre à la culture ; • Réalisation de murales en appuyant le Centre jeunesse l'Astral (arts visuels, peinture, patrimoine, etc.)
Promouvoir les arts et la culture auprès de la population de Radisson	• Regards croisés sur l'immigration : réalisation des activités de médiation culturelle avec des immigrants provenant de plusieurs endroits du Québec. Ces derniers lui exprimeront leur conception de la région et pourquoi ils l'ont choisie pour s'y établir. L'artiste réalisera alors un portrait des participants. Des photographies seront

imprimées en grand format pour l'exposition publique au centre communautaire de Radisson, par la suite, seront installées à ciel ouvert dans chacune des municipalités participantes avec un texte présentant le participant et sa vision.

Mise à jour de la politique culturelle et son plan d'action

- Consultez les organismes locaux ainsi que les citoyens de Radisson pour connaître leurs points de vue et leurs recommandations quant à l'actualisation de la politique culturelle élaborée.
- Création d'un plan d'action culturel en impliquant différentes organisations locales et citoyens de tous âges

AXE 2 : Dynamisme des relations entre culture, patrimoine et territoire

2.1 – Connaissance, protection, valorisation et transmission du patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est l'identité de notre ville et de notre région. C'est le symbole de notre culture et de nos valeurs. La Localité de Radisson voit que son patrimoine culturel est précieux. Ce sont autant de valeurs, autant de trésors qu'il faut protéger, préserver et perpétuer au fil des générations. Elle cherche également à valoriser son patrimoine culturel à travers plusieurs actions :

Contribuer à la sauvegarde de nos archives

- Amélioration de l'accès aux archives municipales et leur diffusion (numérisation, traitement, etc.) ;
- Appui au développement d'Archives « comité 50e » de Radisson (Réalisation d'une banque d'archives et d'une exposition virtuelle de Radisson) ;
- Réaliser des activités de diffusion du patrimoine : des projections extérieures d'archives filmiques, les modes de vie, etc.

Agir de façon concertée pour la sensibilisation et la préservation du patrimoine ainsi que pour le développement et la promotion de notre identité

- Adopter une politique d'aliénation des objets culturels
- Réaliser des actions de concertation avec les acteurs culturels et patrimoniaux de la région nordique notamment à Radisson

Encourager les productions et les créations respectant les principes du développement durable

- Soutenir les initiatives culturelles qui impliquent un engagement territorial et communautaire ainsi qu'une forme d'éducation à l'art dans la communauté ;
- Favoriser les manifestations artistiques de proximité (projets collaboratifs, de mobilisation, etc.).

Renforcer l'identité territoriale et le sentiment d'appartenance de sa population

- Réalisation de soirées cabaret mettant en vedette les artistes de la relève afin de leur offrir leurs premières expériences de scène (incluant un soutien technique pour la production du spectacle, salle communautaire, équipements techniques, ressources humaines de la Localité, etc.) ;
- Création d'un circuit touristique à saveur culturelle regroupant les points d'intérêts identitaires du territoire de la Localité de Radisson. Ce parcours regroupera de nouvelles œuvres artistiques en plein air, des panneaux d'interprétation.

AXE 2 : Dynamisme des relations entre culture, patrimoine et territoire

2.2– Amélioration du cadre de vie par l'aménagement culturel du territoire

L'aménagement culturel est une approche fondée sur la culture pour améliorer le cadre de vie des citoyens et révéler les particularités de leur territoire. Pour ce faire, la Localité soutient des projets liés au patrimoine culturel, au paysage, à l'architecture, à l'espace public, etc. :

Accentuer l'intégration de la culture dans l'aménagement du territoire afin de mieux valoriser la contribution des artistes et des organismes culturels au développement de la Localité de Radisson	• Dresser un inventaire des bâtiments et terrains disponibles pour une requalification culturelle ; • Analyser les possibilités de location ou d'achat des bâtiments et terrains disponibles en fonction de critères économiques et des besoins culturels ; • Participer à l'aménagement d'ateliers d'artistes ; • Aménager des espaces urbains thématiques pour favoriser la pratique libre et la rencontre des citoyennes et citoyens.
Stimuler le développement d'attraits culturels touristiques	• Favoriser le développement du tourisme culturel ; • Collaborer au développement de produits d'appel culturels et touristiques (ex. : forfaits, circuits, expositions, événements, etc.) et soutenir ce développement

AXE 2 : Dynamisme des relations entre culture, patrimoine et territoire

2.3– Actions visant la qualité et l'innovation en design et en architecture.

Le conseil local de Radisson avait pour objectif de souligner l'importance d'un design et d'une architecture de qualité dans la revitalisation et le repositionnement de la localité. Il cherche à mettre en œuvre des initiatives visant à stimuler la création et l'innovation dans le design et l'architecture.

Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel du territoire

- Intégration dans les Sentiers de Radisson d'un circuit d'interprétation historique : Reproduction de documents d'époque sur des panneaux, mise en valeur architecturale des bâtiments anciens et mis sur pied d'un circuit via une application de « Balado-découverte » ;
- Création de fiches de caractérisation des principaux styles architecturaux des différentes régions du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et notamment de la Localité de Radisson afin d'orienter les inspecteurs, les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) et les citoyens sur les actions qui devraient être faites sur les bâtiments anciens dans le but de préserver et/ou de mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales. Nous pouvons prévoit une formation pour les inspecteurs et les membres de CCU, l'envoi des fiches aux propriétaires de maisons anciennes et la mise en ligne de l'information.

AXE 3 : Apport croisé des secteurs culturels, économiques et sociaux et leurs retombées dans la collectivité

3.1– Création et Diffusion des œuvres et des contenus culturels

La localité de Radisson travaille dur pour trouver les meilleures stratégies visant la diffusion des contenus culturels locaux, dans le but de contribuer à leur découvrabilité et d'aider les acteurs à participer aux échanges locaux et régionaux et à maintenir leur présence dans tous les événements.

Favoriser l'expression artistique dans les lieux et les aménagements urbains	• Réaliser annuellement un événement de « création d'art nature » ; • Contribuer à la réalisation de projets artistiques dans l'espace public : installations sonores, murales, sculptures, etc.
Sensibiliser les partenaires à l'acquisition d'œuvres des créateurs de Radisson	• Diffuser la collection d'œuvres municipale ; • Promouvoir et soutenir la tenue de symposiums et de rencontres régionales.

AXE 3 : Apport croisé des secteurs culturels, économiques et sociaux et leurs retombées dans la collectivité

3.2– Maillages en culture et avec d'autres secteurs d'activité

La Localité de Radisson croit en la nécessité de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires culturels locaux et régionaux ainsi qu'avec les différents paliers de gouvernement afin de générer des synergies entre les stratégies de développement économique, social et culturel. Cette vision adoptée par le conseil local de Radisson favorise les liens avec d'autres domaines d'intervention, sociaux, technologiques ou environnementaux.

Encourager les partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises

- Participer à la mise en place d'une stratégie de sensibilisation du milieu des affaires envers les projets culturels (exposition, informations sur les retombées économiques, la fiscalité de l'art, etc.) ;
- Provoquer les collaborations arts et affaires par la réalisation de projets participatifs (ex. : création jumelage, événement collaboratif, etc.).

Favoriser les activités, les échanges et les collaborations culturels avec les milieux scolaires et les divers établissements et organismes du milieu

- Renforcer les collaborations avec le milieu scolaire pour la réalisation de divers projets créatifs ;
- Favoriser et soutenir les réalisations scolaires hors les murs ;
- Valoriser le rôle des enseignants comme passeurs culturels.

Encourager le réseautage entre les acteurs du milieu

- Favoriser la concertation et les collaborations entre les secteurs culturels et communautaires,

notamment dans les projets de médiation artistique ;

- Encourager les partenariats entre les artistes, les organismes culturels et avec d'autres organisations locales.

Agir en partenariat avec les différents paliers régionaux et gouvernementaux

- Poursuivre et renouveler l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ;
- Développer un partenariat en développement culturel avec les communautés autochtones notamment avec Chisasibi et Wemindji ;
- Promouvoir la concertation et développer les collaborations avec les agents culturels de la région nordique.

AXE 3 : Apport croisé des secteurs culturels, économiques et sociaux et leurs retombées dans la collectivité

3.3– Reconnaissance et le rayonnement des créateurs, des œuvres et des organismes culturels

Radisson possède de grandes richesses culturelles qui contribuent à son identité et à sa réputation. À cet égard, la Localité a l'intention d'assurer la reconnaissance et le rayonnement des acteurs culturels de la région tout en encourageant l'innovation ainsi que les modes de création et de production responsables.

Encourager et soutenir le travail des organismes, des artistes et des auteurs

- Encourager les partenaires, les restaurateurs, etc. à présenter des artistes, des œuvres, notamment des régions nordiques, etc. ;
- Diffuser les œuvres des artistes dans les infrastructures, les programmations et les plateformes numériques de la Localité de Radisson.

Faire connaître les différentes manifestations de l'art et de la culture

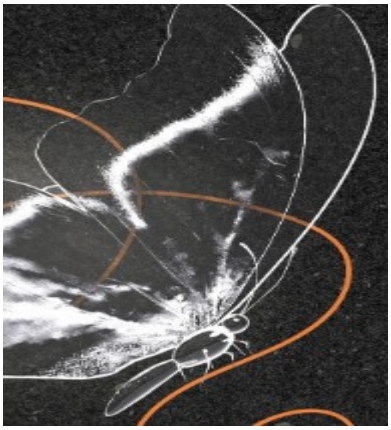

- Multiplier les efforts de promotion de la culture : sur le site web de la Localité, page Facebook, journaux, etc. ;
- Améliorer la visibilité de la culture et ajouter du contenu culturel sur le site Internet : Wikipédia, référencement des artistes de la région, histoire de la culture à Radisson, catalogue des bibliothèques, etc. ;
- Mettre en valeur les retombées économiques de la culture et ses impacts sociaux en présentant des études, des séances d'information aux citoyens de Radisson, etc.

Maintenir et développer tout partenariat culturel

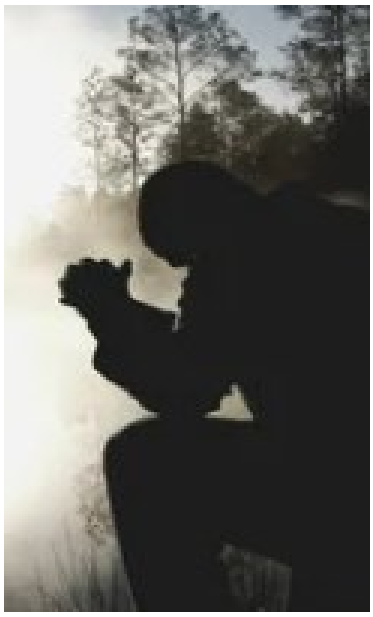

- Développer la reconnaissance des bibliothèques dans leur milieu en soutenant la présentation de diverses animations de médiation culturelle au sein des bibliothèques ;
- Poursuivre le développement de la programmation d'activités culturelles, autant sur place que hors les murs, qui font rayonner les œuvres littéraires de Radisson et d'ailleurs ; qui brisent l'isolement en permettant les échanges entre les citoyens ainsi que le partage des expériences et des connaissances ; qui favorisent l'intégration de toutes les cultures, notamment la culture autochtone ;
- Prioriser les initiatives visant à soutenir et développer les habiletés de lecture et le goût de lire pour faire de Radisson un village de lecteurs ;
- Appuyer des initiatives de développement social par la lecture, la littératie sous toutes ses formes (financière, santé, numérique, etc.), l'accès à l'information et l'apprentissage continu.

Faire connaître les différentes manifestations de l'art et de la culture

- Transmettre des rapports statutaires sur l'intervention culturelle au Conseil municipal ;
- Participer et encourager la participation des élus et des acteurs culturels au colloque « Les arts et la ville » et autres congrès et comités culturels ;
- Créer des circuits culturels à Radisson.

Favoriser la mise en valeur et la diffusion des créateurs, des œuvres et du travail des organismes

- Développer des échanges de visibilité avec les organismes culturels régionaux
- Impliquer les élus dans un projet de médiation culturelle, de jumelage avec un créateur, etc. ;
- Soutenir les aînés de Radisson à créer leur regroupement local tel que « Les aînés créatifs » la « FADFOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) ». Ce groupement permet de se rassembler afin d'offrir, à titre d'exemple, des lectures publiques de contes et de poésie, des après-midis musicaux et des ateliers de peinture dans les centres d'hébergement et les résidences d'aînés des différentes municipalités de la zone nordique, etc.

CONCLUSION

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI
DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La politique culturelle adoptée par la Localité de Radisson est un outil essentiel à son développement. En effet, elle reflète clairement la volonté de son conseil local de faire de la culture un secteur important de développement culturel, économique et social sur le territoire de la Localité. Cette réflexion a guidé ledit conseil à déterminer ses orientations en faveur de la culture et de l'art tout en soutenant les différents acteurs de ce secteur, notamment les artistes, artisans et travailleurs culturels, afin que la population en général puisse bénéficier d'une offre culturelle accessible riche et variée.

Pour atteindre ces objectifs, la politique culturelle se traduit par un plan d'action précisant les mesures à mettre en œuvre, les actions à mener et les engagements à respecter dans un avenir défini. Le Conseil local de Radisson s'engage donc à mettre en place les mécanismes nécessaires à la réalisation du plan d'action issu de cette politique culturelle.

Pour assurer la mise en œuvre de son plan d'action, ainsi que son suivi, la Localité a mis sur pied un comité cultuel pour évaluer annuellement l'atteinte de ses objectifs. Les intentions du conseil local de Radisson exprimées dans cette politique requièrent la mise en place des conditions nécessaires à leur réalisation, notamment :

- L'élaboration d'un plan d'action établissant la priorisation des actions à entreprendre ;
- La désignation du coordonnateur des loisirs, des sports, du tourisme, de la culture et de la vie communautaire comme personne responsable de la coordination de cette mise en œuvre du plan d'action, en concertation avec l'ensemble des services ;
- Le renouvellement du mandat du comité culturel afin qu'il puisse suivre la mise en œuvre de la politique culturelle et du plan d'action en faveur de la culture ;
- La conclusion d'une entente de développement culturel entre la Localité et le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

REMERCIEMENTS

La politique culturelle de la Localité de Radisson n'aurait pu voir le jour sans le soutien et le dynamisme constants de plusieurs intervenants qui nous ont enrichis de leurs réflexions.

Le Conseil Local de la Localité de Radisson tient tout d'abord à remercier sincèrement toutes les personnes impliquées, directement ou indirectement, dans le processus d'élaboration de cette politique culturelle. Un merci spécial aux membres du Comité culturel, ainsi qu'à la firme "TULIPE ÉVÉNEMENT" pour ses efforts afin de compléter l'élaboration de cette politique dans les délais.

Enfin, tous les membres de ce conseil de Radisson espèrent que tous les citoyens de la Localité pourront se reconnaître dans cette Politique et se l'approprier pour faire de Radisson un centre culturel de grand rayonnement.

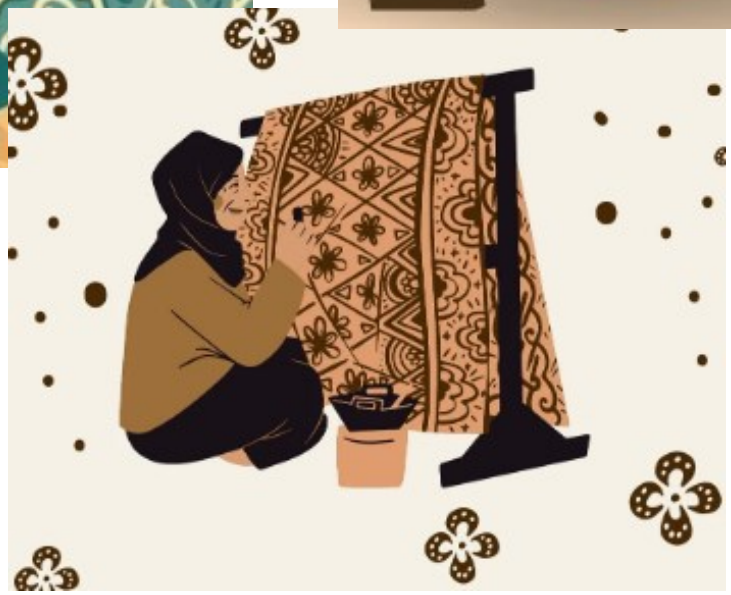

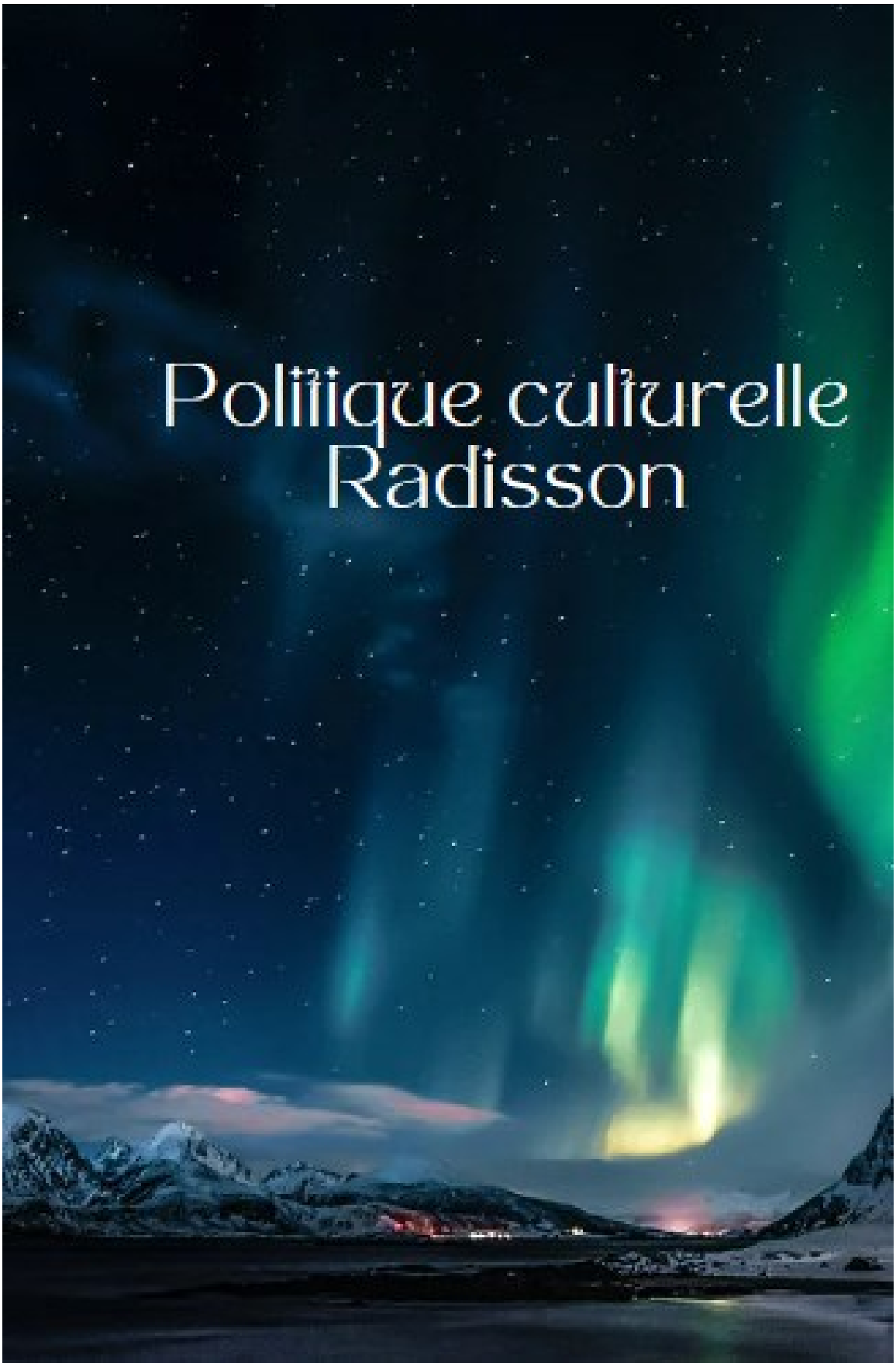
Politique culturelle
Radisson